

Societe

Du côté des constructeurs-vendeurs

Béatrice Chauliac, gérante du magasin "Magiline Alpes Piscines" à Gap, adhère à la FFP, fait une distinction: «pour les piscines déjà existantes, les gens achètent principalement des alarmes. Surtout des immergées moins coûteuses - à partir de 390 € - que les périmétriques beaucoup moins demandées car il faut compter jusqu'à 990 €. Les barrières en verre transparentes reviennent à 150 € du mètre linéaire et pour une couverture manuelle, il faut compter 68 € au m². Par contre, pour les bassins que l'on crée, on vend énormément de volets roulants et d'abris. Là, les prix dépendent de la dimension et de la configuration du bassin, de la présence ou non d'escaliers. Mais la sécurité est devenue une obligation et c'est aussi un plus au niveau de la qualité de l'eau. Chez nous, l'abri permet un temps de baignade plus long». Son confrère gapençais René Degril observe quant à lui un ralentissement des ventes cette année: «on a beaucoup moins de demandes. Les établissements qui accueillent du public

comme les hôtels, se tournent surtout vers les barrières alors que chez les particuliers, c'est le volet roulant automatique qui a le vent en poupe. Au niveau prix, les abris sont les plus chers et les alarmes les moins onéreuses. Pour donner un prix moyen, il faut compter pour un volet roulant entre 8000 et 12 000 €». Selon ce constructeur de piscines, question sécurité, «il y a à boire et à manger»: «les alarmes ne sont qu'un palliatif aux autres équipements. Elles ne devraient même pas être considérées comme sécurité. Pour les barrières, il y a des normes précises, elles doivent empêcher le passage des enfants de moins de 5 ans. Cela n'empêchera pas un gamin de 11 ans de passer par-dessus».

BARNEUD ROUSSET PATRICE